

Période	frais de déplacements en euro imputation comptable 6532	frais de restauration en euro imputation comptable 6257	frais de représentation en euro imputation comptable 6536
2020 à compter de Juin	0	74,50	0
année 2021	0	269,10	0
année 2022	0	274,40	0
année 2023	121,65	362,80	0
du 01/01/2024 au 23/04/2024	0	0	0